



CONSEIL GENERAL

Législature 2016 – 2020
19^{ème} séance

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'HAUTERIVE
du 14 décembre 2020 au Centre sportif (CS) à 18h30**

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et appel
2. Procès-verbal n° 18 du 28 septembre 2020
3. Examen du budget 2021
4. Communications du Conseil communal
5. Rapport d'information de la Commission de fusion présenté par le président M. N. Würsch (annexé)
6. Questions et divers

1. Bienvenue et appel

Mme Fanny Noghero, présidente du Conseil général souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée ainsi qu'à la presse. Elle rappelle les règles d'usage étant donné la situation sanitaire liée à la COVID 19. Les personnes souhaitant s'exprimer durant la séance sont conviées à se déplacer aux micros prévus à cet effet.

Présents : 27 présents
Excusés : 4
Absents :
Majorité : 14

**Questeurs : Mme Cassandra Javet
M. David Wintgens**

2. Procès-verbal n° 18 du 28 septembre 2020

Votation : accepté à l'unanimité

3. Examen du budget 2021

M. Rocco Mauri, CC introduit le rapport

Lecture du budget

M. Christoph Affolderbach, au nom des Verts souhaite une précision concernant le poste des salaires de la crèche qui ont augmentés de 10%. Est-ce temporaire ?

M. François Barben, CC précise qu'un audit a été fait, vu le taux d'absentéisme élevé. Il a été constaté que deux personnes ont été absentes une longue durée. Avec des contrats de droit public, il est plus difficile de résilier dans un délai court, qu'un contrat de droit privé. Il y a fallu ajouter des ressources et créer un poste à 40% en comptabilité, en raison d'un déficit observé lors de l'audit. Une nécessité afin d'avoir quelqu'un qui puisse suivre et mettre aux poursuites les mauvais payeurs. Il a été également constaté que certains parents ne déclaraient par leur revenu réel, les valeurs contributives n'étaient pas toujours la réalité.

Concernant l'absentéisme, il y a eu une forte diminution. Une personne malade a intérêt à éviter de venir travailler à la crèche afin d'éviter de contaminer tout le monde. L'absentéisme dans les crèches, en général, est plus élevé que dans d'autres secteurs.

L'augmentation des salaires est plus une correction d'effectifs qu'une mesure temporaire.

M. David Wintgens, au nom du parti socialiste souhaite poser une question quant au coefficient fiscal fixé aux alentours de 75 pour les prochaines années plutôt que 70. Ils sont conscients que la population a besoin d'un certain équilibre. Il propose une recommandation quant aux années futures, que le coefficient soit revu et étudié, l'année prochaine, sans que ce soit un tabou, si les chiffres devaient se vérifier et arriver à une situation similaire à cette année. Ils ne sont pas certains qu'une commune est attractive uniquement par rapport à son coefficient fiscal mais plutôt à ce qu'elle propose comme attractivité dans sa commune et à l'ambiance qu'elle inspire.

M. Rocco Mauri, CC,

Les prévisions permettent de dire que pour l'instant, dans l'état actuel, la question de l'augmentation du coefficient fiscal ne se posera pas pour 2022. Le Conseil communal met tout en œuvre pour rendre la Commune attractive et pas uniquement par son coefficient fiscal.

Avis des commissions

M. Alain Gerber, commission financière

Lors de sa séance du 30 novembre, la commission financière a examiné le budget de la commune pour l'année 2021. Lors de l'étude de ce dernier, le Conseil communal a répondu à toutes les questions de manière pertinente et précise. Malheureusement le budget prévoit un déficit de plus de CHF 739'000.- avant le prélèvement de la réserve conjoncturelle. Un prélèvement de CHF 272'000.- (arrondi) a été effectué, qui représente plus du tiers de la réserve au 31.12.2019. Toutefois, les indicateurs financiers sont plutôt favorables. Il est à noter que notre dette est très élevée. Au vu des intérêts négociés, cela représente une charge supportable. Lors de nos prochains investissements, nous souhaitons penser à nos générations futures que devront assumer cet endettement et payer d'avance. Comme le Conseil communal nous l'a dit, il n'y a aucune volonté d'augmenter le coefficient fiscal. Il est à relever que la Commune peut déroger au frein à l'endettement par législature. Pour celle qui se termine, le frein a été d'évolué pour la réfection du terrain de foot. Pour la législature qui commence, cela sera fait pour la construction du nouveau collège et la réunion des différents bâtiments scolaires. Une chose qui l'a interpellé lors de la lecture du budget, c'est que l'écolage qui nous est facturé par l'EORéN augmente chaque année pour diverses bonnes raisons. Ces augmentations sont dues à la construction de nouveaux complexes scolaires et l'augmentation des heures de gym. Nous allons augmenter la qualité d'accueil de nos élèves, qui est une très bonne chose, mais cela a un coût. Ce sont là les principales interrogations de la commission financière qui recommande à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget tel que présenté. Il remercie la nouvelle administratrice, ainsi que la nouvelle comptable.

Avis des groupes

M. Patrice Zürcher, groupe PLR

Le groupe libéral radical a pris note de l'exercice d'équilibriste que le Conseil communal a dû faire pour arriver à l'excédent de charges d'env. CHF 460'000.- pour le budget 2021, que les nouvelles autorités devront respecter. Ils sont conscients que ce résultat n'a été possible qu'avec un prélèvement de CHF 393'000.- dans la réserve conjoncturelle, ce qui n'augure rien de réjouissant pour la suite. Toutefois, cette réserve a justement été créée pour ce type de situation. L'avenir nous dira si la situation sanitaire épargnera en partie le deuxième semestre 2021, pour espérer de meilleurs résultats dès le début de l'automne, comme indiqué dans le rapport. Ils sont également convaincus par les précautions prises pour les investissements pour l'année 2021, au regard de ce que nous pouvons qualifier de considérables pour l'année 2022. Le groupe Libéral radical a été sensible à la situation de l'équilibre fiscal (point 5) du rapport et également par d'autres parties. En effet, ils ont constaté que l'équilibre est précaire, et que si l'année 2021 s'avère malheureusement plus mauvaise que prévue dans le présent rapport, la situation pour 2022 risquerait d'être intenable. Il va de soi que le groupe libéral radical ne souhaite aucunement une hausse de coefficient, qui plus est, dans une nouvelle législature qui s'annonce pleine de défis. Par conséquent, et malgré l'incertitude dans laquelle la commune évolue et évoluera l'année prochaine, le groupe libéral radical acceptera, à l'unanimité le rapport du budget 2021, afin de traverser cette nouvelle année avec certitude.

Mme Carole Bill, groupe parti socialiste

Le groupe socialiste a accepté le budget 2021 à l'unanimité des membres présents

Mme Michèle Gillard, groupe les Verts

Le groupe des Verts s'est réuni le 9 décembre 2020. Ils saluent le travail fourni pour maîtriser le déficit qui découle en partie de la situation sanitaire actuelle. En ce sens le groupe des Verts a accepté le budget proposé à l'unanimité

M. Brander, groupe Verts'libéraux

Le groupe Verts'libéraux n'a pas grand-chose à ajouter à ce qui a déjà été dit par la plupart des partis. Les Verts'libéraux ont accepté le budget à l'unanimité

Lecture de l'arrêté

Votation : *accepté à l'unanimité*

4. Communications du Conseil communal

M. Barben, CC. Cette fin de législature en cette année très particulière ne nous permet pas de remercier le Conseil général comme il se doit à chaque fin de législature. La situation COVID a contraint à beaucoup d'annulations, mais malgré cela le Conseil communal a souhaité rappeler aux concitoyens, que les autorités ne les abandonnaient pas. Il a été par exemple décidé d'annuler la course des aînés mais de leur faire parvenir un présent. Les jubilaires ont également reçus un présent. Le repas de Noël du personnel a été également annulé et un bon de restauration leurs a été remis. Annulation d'un bon nombre des manifestations reportées à des moments meilleurs tel que la réception des naturalisés, la manifestation du 1^{er} août, la réception des majorants, la réception prévue pour la fin des travaux du bâtiment des Jardillets 18, la fête d'automne, la réception des nouveaux habitants, la fête de la Saint-Nicolas, la plantation des arbres pour les nouveaux nés et le Conseil communal n'a pas autorisé certaines manifestations des sociétés locales telles que le bonhomme hiver ou Halloween. Le Centre sportif a été fermé à tous les locataires exception faite à l'EORÉN.

Il indique qu'après 8½ ans passées au Conseil communal, il s'apprête à quitter totalement le monde politique. L'expérience a été très riche et surtout des dossiers forts intéressants mais également beaucoup plus complexes qui ont demandé un investissement personnel de 10 à 15% supplémentaires depuis son entrée au Conseil communal en 2012. Soit actuellement proche de 35% en moyenne selon les dicastères. Il souhaite également relever deux dossiers qui ont permis de maintenir l'activité et l'attractivité du village. La poste par les discussions avec les autorités cantonales et la poste directement a permis de conserver le service sur la commune et l'avenir s'annonce sous les meilleurs cieux. Les entretiens que le Conseil communal a eus avec le nouveau propriétaire de l'Auberge qui a permis que l'établissement puisse ouvrir au printemps 2021. Il tient à remercier les quatre partis politiques pour leur soutien apporté lors du référendum à la démolition de l'ancien collège, ce qui permet de continuer le magnifique projet de centralisation des collèges et dans les meilleures conditions possibles.

En tant que futur ancien chef du dicastère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, à relever que ce n'est pas le dicastère dans lequel on se fait le plus d'amis. Les lois et les règlements étant faits pour tous, on ne peut pas pratiquer la politique des potes ou des amis. Concernant le dicastère de la structure d'accueil (la Souris verte), l'année écoulée aura été des plus difficiles dû à la rénovation du bâtiment, ces effets sur la tranquillité du site et à toutes les mesures qu'ont dû être prises concernant le virus. Il est à relever que toutes les personnes qui ont été testées positives à la COVID 19, ne l'ont pas été durant le travail mais principalement dans le cercle familial.

Il énonce un bref bilan de sa législature 2016-2020. Des nombreuses séances diverses, comme : séances du Conseil communal, séance d'urbanisme, CAT-COMUL, des syndicats, RNL, de l'EORÉN, séance de la Sourie Verte, entretiens, traitement de 4000 emails/année (5500 pour l'année COVID durant les 6 mois de sa présidence) etc.

Il énonce les différents taux d'occupation de la Souris Verte et les dossiers d'urbanisme qui ont permis de compter 38 logements supplémentaires. Différents projets et dossiers sont actuellement en cours.

Mme Steiger Burgos, CC a établi un bref résumé de ses dicastères :

Sports Loisirs et culture. Le plus grand projet durant cette législature a été la rénovation du terrain de foot permettant une utilisation plus rationnelle. Plusieurs autres travaux ont également été réalisés sur le site du Centre sportif (isolation, aménagement, rénovation éclairage, etc.). Une nouvelle place de basket et l'assainissement de la piste de saut, etc. deux règlements ont été revus. Suite au départ à la retraite du responsable du Centre sportif, un nouveau responsable est en place et a débuté ce printemps. Il s'agit de M. Christian Racine.

Port. Les grands chantiers qui ont eu lieu n'étaient pas du ressort de la Commune. Quelques places d'amarrage ont été créées et le règlement a été revu. Elle cite également l'introduction d'une surveillance régulière des installations électriques, ce qui a provoqué une amélioration nette et également les équipements chez les navigateurs.

Bâtiments. De manière générale elle cite au bilan, les CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) qui ont été établis, notamment de la maison de Commune, des Jardillets et du restaurant du Silex. Ces bilans ont permis d'identifier et d'exécuter certains travaux d'isolation ou ont donné des pistes sur les futurs travaux. Durant toute la législature, les relevés d'Energio sur les bâtiments permettra de faire un point en début d'année prochaine.

Personnel. Le dicastère a été créé à partir de 2016. Un bilan et des entretiens ont été effectués avec tout le personnel. Un guide du personnel a également été créé.

M. Thomas Zeller, CC a établi un bref résumé de ses dicastères

Ecoles. L'initiative de regrouper les activités scolaires, préscolaire et accueil écoliers sur un seul site n'est pas nouveau, mais durant la législature ce projet a pris de la vitesse et les autorités ont récemment validé le cahier des charges pour le concours d'architecture qui se déroulera en 2021. La construction est planifiée de 2022-2024. Une motion déposée en 2020 demande que la population soit informée sur le projet.

Sécurité. Après le départ de l'agent de sécurité publique en poste à 50%, le Conseil communal en collaboration avec la Commune de la Tène ont pris l'option suivante : la Commune de la Tène engageait une agente de sécurité à 100% qui travaillera à 50% pour chaque commune. Une convention entre la Tène, Saint-Blaise et Hauterive permet aux communes de gérer ensemble les absences en cas de maladie ou de vacances.

Naturalisation. La nouvelle loi fédérale entrée en vigueur en 2018 oblige le canton à être plus attentif à la connaissance du français et de la Suisse. De plus, les candidats doivent pouvoir faire face à leurs dépenses et obligation d'entretien économique. Cette loi diminuera le nombre de postulation et surtout le nombre de cas difficiles.

M. Rocco Mauri, CC a établi un bref résumé de ses dicastères

Etat civil. Il informe que le service de l'état civil de la commune d'Hauterive, qui faisait partie de l'arrondissement du Littoral Est, a été regroupé à Neuchâtel et y est effectif depuis le 3 janvier 2020.

Administration. Il y a eu des changements d'organisationnels à l'administration et il remercie Mme Delphine Novelli pour son excellent travail en tant que nouvelle administratrice, en sus de ses activités de responsable des finances.

Guichet social. Le guichet social de l'Entre-deux-Lacs est un des plus performants comme l'a relevé l'Office cantonal de l'aide sociale (ODAS).

Fusion des communes. Il relève le résultat positif suite au sondage des communes concernées par la future fusion de la paroisse politique plus Enges et met en avant que tout reste encore à faire. Il remercie le président et la commission de fusion pour leur travail actuel et futur.

Finances. Il met en avant la gestion efficace et saine des finances de la commune d'Hauterive.

M. Wenger, CC a établi un bref résumé de ses dicastères

Cette fin d'année marque un tournant dans la Commune. Le chef technique M. Martial Eymann prend une retraite méritée après près de 24 ans de bons et loyaux services. Son engagement sans faille, sa disponibilité, ses compétences et sa bonne humeur ont contribué au bon fonctionnement du service technique. Il mérite notre reconnaissance et notre gratitude. Il travaillera encore en début 2021 afin de mettre au courant son successeur M. José Bourquin qui débutera sa fonction en février 2021.

Travaux publics, service de l'environnement et de la mobilité. Plusieurs réalisations durant la législature qui ont été exécutés ou qui sont en cours.

- Règlement des déchets
- Elaboration du règlement d'électricité
- PGEE, Brel Longschamps (remplacement des conduites d'eau potable et des conduites d'eaux usées)
- Remplacement de l'éclairage public
- Rehaussement des arrêts de bus et installation des abris bus, Brel, Longschamps
- Mise en place des pistes cyclables, Brel, Longschamps
- Réalisation du Carrefour de la Maigroge
- Décorations de Noël
- Sécurisation de différentes falaises
- Remise en état de plusieurs routes
- Aménagement de la tombe du souvenir (en coordination avec les communes de la Tène et Saint-Blaise)
- Rénovation du temple avec la commune de Saint-Blaise dans les années à venir
- Assainissement de l'éclairage public (la 1^{ère} étape a débuté)
- Création du syndicat de la CEN (d'importants travaux ont débutés)
- Projet d'évitement du centre du village
- Réalisation du PGEE et de la RC5 (projet entre l'Etat, la ville et la commune de Saint-Blaise)

Il exprime ses sincères remerciements pour la confiance que le Conseil général lui a témoignés durant toutes ces années passées à l'exécutif.

M. Barben, CC, se permet avant de conclure de rappeler qu'en tant que membres du Conseil général et membres de commissions, il doivent rester assidus aux convocations qui leurs sont faites. Plusieurs membres n'ont pas assisté au 50% des séances auxquelles ils ont été convoqués. Il tient à remercier ces collègues du Conseil communal pour ces deux législatures passées ensemble ainsi que toute l'administration en particulier Manuella Sarret pour ces quelques années qu'ils ont partagées, sur les dossiers d'urbanisme. L'administratrice Delphine Novelli pour avoir repris le poste dans des conditions pas évidentes, COVID oblige et toute l'assemblée pour la confiance témoignée durant toutes ces années. Il souhaite une bonne retraite politique à toutes et tous qui ne se sont pas représentés aux dernières élections et une fructueuse législature aux membres du Conseil général qui poursuivent la suivante. De grands défis les attendent. Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

5. Rapport d'information de la Commission de fusion présenté par le président M. Nicolas Würsch (annexé)

M. Würsch présente son rapport

6. Questions et divers

Mme Villena Egas Sagne tient à remercier le Conseil général pour tous les moments qu'elle a pu partager durant ces années passées au Conseil général.

Mme Fanny Noghero, présidente du Conseil général. Certaines personnes ont décidé de ne pas poursuivre leurs engagements politiques actifs et très souvent intenses. Certains ont marqué leur empreinte politique altarienne tant ils y ont consacré un nombre incalculable d'années à l'instar de Jean Wenger qui prendra une retraite politique bien méritée après avoir fait ses débuts au Conseil général il y a plus de 40 ans. Il a siégé durant 18 ans au législatif avant d'entrer au Conseil communal en 1998. Après 22 années passées à la tête du service technique et des forêts, pour sûre que plus aucun chemin entre Chaumont et le Laténium n'a de secret pour lui. Il a également présidé la Commune à de nombreuses reprises. Cher Jean, nous espérons que tu profites de ton repos. Elle lui remet un cadeau

En terme de longévité, il a commencé son premier Conseil général en 1980, au Conseil communal entre 1984 et 1988 avant de revenir sur les bancs du législatif et notamment de siéger dans les commissions de fusion, de l'urbanisme et SPLC. Avec son fort engagement environnemental, Christian Rossel est l'un des meilleurs ambassadeurs du PLR en matière climatique. Elle lui remet un cadeau.

M. Christian Rossel remercie pour l'attention et souligne la chose la plus plaisante qu'il a fait durant ces 40 ans, ainsi que le regret qu'il a eu. La chose la plus plaisante a été la traversée du village par l'autoroute, à l'époque ils se sont énormément battus pour obtenir un tronçon partiellement en tranchée et pratiquement en totalité sous forme de tunnel. Il regrette le refus par le Conseil général et par la suite en votation, du détournement du Centre du village.

Mme Fanny Noghero. Même si son engagement sans faille au sein de la politique communale remonte à 15 ans déjà, François Barben est un petit nouveau. Après 7 années passées au Conseil général, il entra à l'exécutif en 2012, reprenant les dicastères de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de la structure d'accueil de la petite enfance. Les dossiers souvent délicats et émotionnels. Merci pour ton engagement. Elle lui remet un cadeau

Bruno Agerba fait partie de ces redoutables politiciens qui maîtrisent parfaitement les dossiers et qui, quand ils tiennent un os, ne le lâche pas. Les finances communales n'ont aucun secret pour cet actuel conseiller général. Elu pour la première fois au Conseil communal en 2002 jusqu'en 2008, avant de faire une pause pour une législature et revenir aiguillonner le canton et le peu de latitude laissé aux communes en matière de gestion financière en 2012 et cette année. Tu peux t'en aller tranquille, merci Bruno. Elle lui remet un cadeau.

M. Bruno Agerba, indique que lorsqu'il est arrivé en 1998 à Hauterive, il a été appelé par les politiques. Il s'est mis à disposition et en 2002 au service de la population. Il a continué grâce à M. Jean Wenger. Se mettre au service de la population est une chose ingrate. Il faut savoir se faire discret et se mettre au service des gens Il espère que les gens qui nous suivent ont envie de le faire et de se mettre à disposition. Et pas uniquement pour un mandat. Le métier est difficile..

Mme Fanny Noghero. Il faut l'avouer jusqu'à ce que le jour, la section altarienne du PLR n'a pas compté beaucoup de femmes en son sein. Mais il ne faut jamais désespérer, ce n'est pas la quantité mais la qualité qui fait la différence. Ainsi Anne Llach siège depuis pas moins de 16 ans au législatif de la commune et a œuvré au sein des commissions financières, scolaires et des naturalisations. Merci infiniment Anne. Elle lui remet un cadeau

Mme Anne Llach tient à souligner qu'elle a vécu des moments extraordinaires, qu'elle a beaucoup appris. Elle a beaucoup travaillé pour la commission scolaire, elle a eu un énorme plaisir. Elle a ensuite intégré la commission financière et a eu un faible particulier pour la commission des naturalisations lors duquel elle a rencontré des personnes qui ont des parcours extraordinaires et des fois dramatiques. Ce contact avec l'humain et la prise de conscience, lui a apporté quelque chose de très fort. Elle remercie tout le monde pour les bons moments et souhaite bonne chance à tout le monde

Mme Fanny Noghero. Absente ce soir, Anna Ciccarone a siégé entre 2009 et ce jour. Elle a demeuré deux ans au Conseil communal. On la remercie pour son engagement au niveau de la commune.

Nous prenons également congé de Cassandra Javet, la benjamine qui prendra sa fonction au Conseil général en mars 2019 et qui souhaite pour l'heure consacrer son temps libre à d'autres engagements. Mais qui sait, peut-être que le virus de la politique est déjà gravé en elle et qu'elle se remettra un jour en liste. Dans tous les cas, on l'espère. Merci Cassandra. Elle lui remet un cadeau.

Mme Fanny Noghero. Un immense merci à tous, elle est bien placée pour savoir à quel point la politique peut être chronophage, mais également captivante. De par votre engagement, qu'importe sa durée, vous avez apporté votre pierre à l'édifice de la collectivité. Vous avez œuvré à façonner la société dans laquelle nous vivons et mis à disposition des citoyens votre temps pour améliorer leurs qualités de vie et cela ça n'a pas de prix. La critique est toujours facile mais ils sont de moins en moins nombreux ceux qui acceptent de s'engager et de prendre des responsabilités. Alors une fois encore bravo à vous pour votre contribution et le meilleur pour la suite

M. Wenger, CC tient à ajouter que pour lui la politique a été dès le départ un hobby. Elle lui a permis d'affronter beaucoup d'obstacle pendant les 55 dernières années. Il est né dedans, son père était PLR au Grand conseil dans le canton de Berne. Il va continuer dans la politique et participera encore au niveau fédéral. Il souhaite à toutes et tous beaucoup de plaisir aux jeunes qui vont continuer la politique dans le beau village d'Hauterive.

M. Alain Gerber remercie Fanny Noghero qui est arrivée en cours de législature. En tant que journaliste, elle a été secrétaire du PLR à Neuchâtel. Merci Fanny pour ton engagement. Il lui remet un cadeau.

Mme Fanny Noghero remercie l'assemblée et précise qu'elle a eu beaucoup de plaisir les fois où elle a pu être présente. Elle tient à saluer Lorena qui ne part pas vraiment, car on sait qu'elle va revenir et qu'elle sera toujours parmi le Conseil général. Elle va continuer son engagement et l'en remercie.

Elle souhaite une excellente législature à toutes et tous ceux qui restent et beaucoup de plaisir avec la politique communale.

La séance est levée à 20h05

La rédactrice
Manuella Sarret

La Présidente :

Fanny Noghero

Le Secrétaire:

Alain Gerber